

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/11/2018

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation  
16/11/2018

Date d'affichage  
03/12/2018

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

03/12/2018

et publication du :

03/12/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de BEAULIEU (Ardèche), régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BORIE Jean-François, Maire.

### Etaient présents :

M. BARBOT François, M. BORIE Jean-François, M. BURNICHON Gérard, Mme DELEUZE Jocelyne, Mme ISIDORE Annabelle, M. JOPPART Eric, M. MATHIEU Jean-Claude, M. ROGIER Jean-Paul

### Procuration :

Mme DIDIER Françoise donne pouvoir à M. BORIE Jean-François

### Etai(ent) absent(s) :

### Etaient excusés :

Mme DIDIER Françoise, M. MERCA Gil, M. QUENTIN Régis

A été nommé comme secrétaire de séance : M. ROGIER Jean-Paul

**Numéro interne de l'acte : DEL02\_27112018**

**Objet : Convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage travaux d'enfouissement  
Sortie du Village au hameau de Pléoux**

Le Maire rappelle la délibération DEL05\_14062018 du 14/06/2018 approuvant l'avant projet sommaire concernant les travaux d'enfouissement sortie du Village au hameau de Pléoux.

Il présente la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage confiée au SDE 07. Afin de faciliter la coordination du chantier, la collectivité désigne par cette convention le SDE 07 comme maître d'ouvrage unique.

Cette convention a pour objet de définir les modalités administratives, techniques et financières de l'opération "Enfouissement des réseaux Sortie du Village au Hameau de Pléoux".

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE le Maire à signer la convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage, avec le SDE 07 pour l'opération Enfouissement des réseaux Sortie du Village au Hameau de Pléoux.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BEAULIEU

Le Maire,

JF BORIE,

